



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 4 mai 2022

Président : Corinne Paratte

Secrétaire : Karine Laurent

Ouverture de la séance à 18h00

Rectification du compte rendu du 31 Mars 2022 : Les dates pour la formation PSC1 sont les 13/6 -15/6- 20/6 et 22/6 de 19h00 à 21h00.

Délibération Convention PNR éclairage public :

Au regard de la convention du syndicat mixte du Parc naturel régional du Doubs horloger qui vise à l'autonomie énergétique par la réduction des consommations d'énergie et à garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à cette convention expérimentale en coupant l'éclairage public une partie de la nuit.

Une communication sera faite courant mai auprès des habitants, des animations cet été et en octobre auront lieu avec le PNR

Un arrêté sera rédigé en temps voulu par Mme le Maire en précisant les horaires et les modalités de coupure de l'éclairage public

Délibération non-valeur de titre de recette 2021 :

Le conseil municipal délibère en faveur d'une non admission de valeur de titre de recette 2021 d'un montant de 10.05 €

Délibération travaux étang des belles Seignes et mise en conformité :

Le conseil municipal approuve les coûts concernant la tranche ferme 140610 € HT. Ces travaux consisteront : Au curage des sédiments (vidange de l'étang prévue fin Août), au confortement de la digue et condamnation de l'alimentation du petit étang, du déversoir de crue base matelas Reno, de la réhabilitation du moine, de la grille piscicole en amont de l'étang

Le conseil municipal approuve également les frais des études connexes pour un montant de 47963.10 € HT

Par contre le conseil municipal désapprouve la tranche opérationnelle 2 concernant la reprise d'étanchéité de la digue par des palplanches d'une hauteur de 4.50 m pour un montant de 155000 € HT

Nous sommes toutefois dans l'obligation d'intégrer ce montant à la délibération.

Les dossiers d'appel d'offres sont en ligne afin de sélectionner l'entreprise compétente en juin.

Les travaux débiteront en automne.

Organisation du scrutin des élections législatives :

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 Juin 2022. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Demande de terrain :

- Mr Cuenot Laurent sollicite la commune pour l'achat de terrain communal d'une surface de 20 à 40 ares en vue d'une construction d'un bâtiment pour le logement de ses génisses et le stockage de son matériel agricole et fourrage.

Dans notre PLU, il est indiqué que les prescriptions de constructions sur un terrain agricole doivent être soumis à la législation en cours auprès de la chambre d'agriculture.

- Mr Denis Frossard (société Bois Evolution) souhaiterait acheter une parcelle (n°212) le long de la RD 43° en vue d'une extension de son bâtiment (fabrique de pellets). Il s'agit de terrain agricole appartenant à la Pastorale.

Nous nous renseignerons auprès des services d'urbanisme si cette transaction est réalisable. Une rencontre sera organisée sur place pour les 2 projets afin de permettre aux 2 personnes de présenter leurs projets.

Point SDAEP et SDA :

Une recherche de fuite d'eau a eu lieu la nuit du 13 au 14 Avril de minuit à 4h du matin réalisé par Truchot Philippe, Chapotte Alain, Kurdyban Serge (merci à Serge pour la petite collation) et Jérôme Myotte Duquet.

Le cabinet BEREST a analysé les résultats : il en sort des zones à fort gains : La zone réservoir, la zone Abbé Saunier, la zone des Lavottes et la zone Creux de la foule

D'autres zones fuyardes ont été identifiées.

La prochaine réunion du Schéma Directeur Assainissement aura lieu le lundi 16 mai en mairie afin de faire le point sur la seconde phase (contrôles assainissements, passage caméra des conduites).

Organisation fête des mères :

La fête des mères aura lieu le 20 Mai à la salle des fêtes de Noël-Cerneux à partir de 19h30. Les invitations ont été distribuées aux mamans. La date limite de réponse étant le 10 Mai.

Point ONF :

Le programme des travaux de chantier de remise en état du chemin d'accès des parcelles de forêt communales de Noël-Cerneux et du Russey a été envoyé à quatre entreprises sélectionnées par l'ONF. Leurs réponses sont attendues pour le 5 Mai 2022.

Kévin Vincent (agent ONF de la commune) a prospecté le bois Barré. Il a trouvé la forêt sale et contenant beaucoup de bois secs.

Questions diverses :

- **Village propre**

Cette manifestation aura lieu le 7 Mai, rendez vous à 10 h sur le parking de la salle des fêtes

- **Commémoration du 8 Mai**

La cérémonie se tiendra cette année au Barboux à 11h30 au monument aux morts.

- **Location appartement**

Une famille de la Chenalotte a signé le bail de location. Ils ont acheté une parcelle au lotissement la Droséra et ont vendu leur maison actuelle. Ils arriveront en Juillet.

La mise en place de la fibre sera étudiée avant leur arrivée.

- **Soucis DP**

Des travaux engagés au 11 rue de la lisière ne correspondent pas à la DP déposée en mairie.

Suite à cette non-conformité, un recommandé avec accusé de réception a été envoyé au particulier afin qu'il refasse une DP en accord avec ses travaux. Cette dernière sera à nouveau instruite par les services urbanismes de la DDT.

- **Formation PSC1 :**

8 personnes sont inscrites à cette formation. Il reste 2 places.

- Une audition se tiendra le 11 Mai à 20h dans les bureaux de la CCPR pour 2 éventuels Acheteurs de la Zac des charrières.

- Le 18 Mai se tiendra une réunion à la CCPR pour la prise de compétences Eau et Assainissement

- **Périscolaire :**

Une personne a démissionné. Un remplaçant a été retrouvé jusqu'aux vacances de Juillet.

Une annonce sera publiée afin de recruter une nouvelle personne pour la rentrée de septembre 2022.

Fin de séance :21h00



Le Maire,
Corinne PARATTE